STRATÉGIES D'ÉCRITURE DANS LA FORMATION SPÉCIFIQUE

Le présent matériel est rédigé conformément aux rectifications orthographiques.



GÉN	ÉRALITÉS	2
	DÉFINITION CONTEXTE DE RÉDACTION PLUSIEURS VARIANTES PROGRAMMES CONCERNÉS EXEMPLES	
DÉFI	S ET STRATÉGIES	5
E	D ÉFI	
	Fournir les renseignements essentiels à la compréhension de l'évènement sans donner de détails superflus	
	STRATÉGIES	
	 Cibler l'essentiel Porter une attention particulière aux indications de lieu et de temps Éliminer les redondances et les détails non pertinents 	
2	2 DÉFI	
	Rapporter l'évènement en évitant de raconter, de porter des jugements ou de formuler des arguments	
	STRATÉGIES	
	■ Rapporter les actions objectivement	
	 Rapporter les interactions sans les interpréter Nommer et caractériser les personnes et les objets de manière neutre 	
		4.0
	LE DE RÉVISION	18
ACT	IVITÉS	19
	■ Justifier la pertinence des renseignements	
	 Réfléchir au caractère descriptif du texte et à la notion d'objectivité Rédiger un rapport en respectant les usages 	
	 Repérer les éléments subjectifs dans un rapport Utiliser le passé composé comme temps principal 	
APP	ROFONDISSEMENT	31
•	Le contenu spécifique du rapport policier	
	■ Les noms de statuts dans le rapport policier comme temps principal	
BIBL	IOGRAPHIE	34
	ÉRIQUE	35

⁻ Les mots soulignés en pointillé comportent des hyperliens vers des pages du présent document, ou vers des documents du CCDMD ou de l'OQLF (Office québécois de la langue française).



⁻ Le pictogramme **G, p. 00** renvoie à une capsule *Grammaire*.

GÉNÉRALITÉS			ACTIVITÉS
	ET STRATÉGIES	DE REVISION	

1 DÉFINITION

Le terme *rapport d'intervention* désigne un certain nombre de **documents officiels qui décrivent les actions d'une ou de plusieurs personnes en situation d'autorité**, à la suite d'évènements tels :

- un accident ayant entrainé des blessures ou des dommages;
- une infraction à une loi ou à un règlement;
- un acte criminel;
- la disparition d'une personne, d'un bien, d'un animal;
- un conflit entre des personnes.

2 CONTEXTE DE RÉDACTION

Le rapport d'intervention est utilisé dans des contextes où des incidents peuvent se produire, où des conflits peuvent éclater, et où il faut en rendre compte. Ce genre est donc typiquement en usage dans les services policiers, mais également dans des organismes comme les services de garde, où les éducateurs doivent tenir les parents au courant des différents évènements qui affectent leurs enfants pendant la journée. Ces contextes de rédaction sont apparemment très différents; ils ont toutefois en commun de renvoyer à des situations problématiques qu'il faut décrire avec objectivité.

3 PLUSIEURS VARIANTES

Le rapport d'intervention prend des formes et des appellations diverses.

- Dans les services de garde, on retrouve, par exemple, le « rapport d'incident », qui rend compte d'un conflit entre deux ou plusieurs personnes, et le « rapport d'accident », qui décrit les circonstances d'un accident ayant causé une blessure.
- Les types de rapports policiers, nombreux, sont décrits dans le <u>Guide de présentation des rapports</u> <u>et des formulaires</u> (2007). Le «rapport d'évènement », qui est le premier formulaire que les policiers et les policières doivent remplir à la suite d'une intervention, constitue la base de toutes les enquêtes. D'autres formulaires viennent s'ajouter au dossier selon le type d'évènement : «demande d'intenter des procédures », « enquête pour conduite avec capacités affaiblies », « déclaration du témoin », etc.

4 PROGRAMMES CONCERNÉS

Au cégep, on écrit des rapports d'intervention en Techniques policières ainsi que dans les programmes d'Éducation à l'enfance, d'Éducation spécialisée, de Soins préhospitaliers d'urgence, de Soins infirmiers et d'Intervention en délinquance.

5 EXEMPLES

Les exemples du présent fascicule proviennent principalement des programmes de Techniques policières et de Techniques d'éducation à l'enfance. Les rapports d'intervention produits dans les autres programmes énumérés précédemment présentent sensiblement les mêmes particularités que ceux rédigés dans ces deux disciplines.

Note

Tous les exemples de rapports réfèrent à des situations et à des personnages fictifs. Les noms de personnes ont été sélectionnés de manière aléatoire, et toutes les adresses civiques renvoient à des lieux imaginaires.



GÉNÉRALITÉS	DÉFIS ET STRATÉGIES	GRILLE DE RÉVISION	ACTIVITÉS
	EI SIKAIEGIES	DE KENIZION	

Voici un exemple de rapport d'intervention qui pourrait être rédigé dans le cadre d'une intervention policière.

EXEMPLE

Rapport d'évènement*

Contexte : M. François Desjardins travaille les soirs de semaine au dépanneur 24/7 de 16 h à minuit. M. Paul-André Dionne se trouvait au dépanneur pour se procurer de la bière au moment de l'évènement.

Sommaire des faits: Vers 23 h, un individu est entré dans le dépanneur 24/7, situé au 825, rue Foucher. Selon M. Desjardins, il semblait nerveux et agité. Il portait des chaussures rouges, un jean noir, un imperméable beige et une casquette en tweed gris. Après avoir rôdé autour des bières pendant environ deux minutes, il s'est dirigé vers le comptoir et a menacé M. Desjardins avec un pistolet en lui demandant l'argent du tiroir-caisse. En se déplaçant, M. Desjardins a discrètement actionné le système d'alarme silencieux situé sur le clavier. Il a ensuite ouvert le tiroir-caisse et le suspect s'est emparé des 240 \$ (12 billets de 20 \$) que contenait ce dernier. Pendant ce temps, M. Dionne, qui se trouvait dans la pièce qui sert de réfrigérateur à bière, a constaté que l'individu menaçait M. Desjardins avec une arme et s'emparait de l'argent. La description que M. Dionne a faite du suspect correspond à celle de M. Desjardins.

Modus operandi : Le suspect est entré par la porte avant du dépanneur. Il a menacé M. Desjardins avec un pistolet à canon noir d'environ 10 cm et à crosse brune, et s'est emparé du contenu du tiroir-caisse en s'appuyant de sa main gauche sur le comptoir. Il est sorti par la porte avant et a pris la fuite à pied vers la droite, en direction de la rue d'Annecy.

Constat : À notre arrivée, la victime, M. Desjardins, se trouvait derrière le comptoir et était en état de choc. Après avoir entendu sa version, nous avons vérifié le contenu du tiroir-caisse et avons constaté qu'il n'y avait plus de billets de 20 \$. Aucune trace de violence ni d'effraction n'a été constatée. Ni la victime ni le témoin n'ont subi de blessures.

Mesures prises: Nous avons calmé le témoin et la victime et avons reçu leur déclaration écrite. Nous avons également pris en note la description du suspect et la direction de la fuite. Ensuite, nous avons contacté le Service d'identité judiciaire (SIJ) pour que l'empreinte sur le comptoir soit répertoriée. Nous avons enfin visionné les bandes vidéo de la caméra de surveillance et les avons enregistrées sur un DVD afin d'identifier le suspect ultérieurement.

Résolution de problème : Nous avons dirigé la victime vers le CAVAC. Nous lui avons également remis notre carte professionnelle.

Conclusion : Le suspect reste inconnu, mais nous avons une photo de lui. Le témoin et la victime seraient en mesure de l'identifier.

* Situation et personnages fictifs



GÉNÉRALITÉS		GRILLE DE DÉVISION	ACTIVITÉS
	ET STRATÉGIES	DE RÉVISION	

Voici un exemple de rapport d'intervention qui pourrait être rédigé par un intervenant d'un centre de la petite enfance.

EXEMPLE

Rapport d'accident*

Nature du malaise : engelure

Circonstances de l'accident

Après le diner, Mathieu est sorti dans la cour avec son groupe pour faire des bonshommes de neige avec le groupe de Simone. Béatrice et quelques amis jouaient derrière la structure, au fond de la cour, pendant que Mathieu et Simone aidaient les plus petits à rouler la neige. Environ 20 minutes après le début du jeu, Béatrice est allée voir Mathieu en pleurant : elle avait perdu sa botte droite dans la neige. Elle a dit qu'elle la cherchait depuis un bon moment déjà; quand Mathieu lui a demandé pourquoi elle ne l'avait pas appelé tout de suite, Béatrice lui a répondu qu'elle avait peur de se faire «chicaner».

Mathieu est entré avec elle pendant que Simone et les enfants cherchaient la botte dans la neige. Il l'a installée au chaud et a observé son pied droit. La peau commençait à blanchir sur trois orteils; Béatrice lui a dit qu'elle ne les sentait plus. Il a tenu son pied entre ses mains pour le réchauffer (sans le frictionner) pendant quelques minutes. Elle a d'abord dit ressentir des picotements, puis, au bout de 5 minutes environ, a déclaré qu'elle se sentait comme d'habitude. Voyant que la circulation revenait dans les extrémités et que la température se rétablissait, Mathieu lui a donné des chaussettes sèches et l'a emmenée dans le groupe de Sophie, où elle s'est amusée avec des casse-têtes jusqu'à ce que les autres rentrent.

Mathieu a appelé les parents de Béatrice pour les prévenir et leur a expliqué, à leur arrivée, ce qui s'était passé. La botte n'a toujours pas été retrouvée.

* Situation et personnages fictifs



GÉNÉRALITÉS	 ,	GRILLE DE RÉVISION	ACTIVITÉS
	EI SIKAIEGIES	DE KEVISIUN	

1 DÉFI

Le rapport d'intervention est présenté dans un formulaire. Il contient des sections dans lesquelles le rédacteur ou la rédactrice saisit des renseignements nominatifs (nom, adresse, date de naissance, occupation, etc.) et une section destinée à la rédaction d'un sommaire des faits décrivant le déroulement de l'évènement. Le présent fascicule s'intéresse surtout au sommaire des faits, c'est-à-dire à la section rédigée du rapport, qui relate les faits relatifs à l'évènement.

Chaque champ du formulaire est conçu pour apporter une **information nouvelle**, **non redondante**, **dans un espace limité**; ainsi, la section rédigée ne reprend généralement pas les renseignements consignés dans les autres sections. Par ailleurs, comme le rapport constitue un **document légal**, il doit fournir tous les renseignements nécessaires à la poursuite du dossier : une **omission** peut être jugée comme une **faute professionnelle**.

Un bon rapport d'intervention est donc à la fois concis et exhaustif.



Fournir les renseignements essentiels à la compréhension de l'évènement sans donner de détails superflus

STRATÉGIES

La sélection des éléments pertinents sollicite le discernement du rédacteur ou de la rédactrice. Ainsi, au contraire d'une caméra de surveillance qui déroulerait sans discrimination le film d'un évènement, vous devez traiter l'information recueillie, la classer en fonction de son importance.



CIBLEZ L'ESSENTIEL

Vous aurez réussi à cibler les éléments pertinents et indispensables si vous répondez aux questions suivantes :

- Qu'est-il arrivé? Quel évènement s'est produit? Quels gestes les personnes impliquées ont-elles faits?
- Qui? Qui sont les personnes impliquées dans l'évènement?
- □ **Comment?** Quels éléments du contexte, relatifs par exemple à l'apparence des personnes ou des lieux, sont nécessaires à la compréhension de l'évènement? Quels objets sont impliqués dans l'évènement?
- Quand? Quand l'événement s'est-il produit? De quelle manière s'est-il déroulé dans le temps?
- □ **Où?** Où l'évènement s'est-il produit?



GÉNÉRALITÉS

DÉFIS ET STRATÉGIES GRILLE DE RÉVISION **ACTIVITÉS**

EXEMPLE

Demande d'intenter des procédures*

Sommaire des faits

Arrivé à l'angle des rues Chambord et Beaubien, j'ai immédiatement repéré le suspect, Charles-Henri Guénette, qui donnait des coups de pied dans la portière d'une voiture stationnée rue Chambord, côté est, au nord de Beaubien, en criant des jurons. Il était vêtu d'un caleçon et portait un chapeau et des bottes; il tenait une bouteille d'alcool à la main. Quelques poubelles étaient renversées dans la rue Chambord; le contenu de plusieurs sacs à ordures éventrés jonchait le trottoir. Dès qu'il a aperçu l'autopatrouille, le suspect a lancé la bouteille en notre direction; elle s'est fracassée contre la portière d'une voiture stationnée rue Chambord, brisant la vitre du passager avant. Puis il a crié : «Décrissez mes hosties! C'pas d'vos affaires!», avant de se sauver à la course, en direction nord.

Je suis sorti de la voiture, l'ai poursuivi à pied pendant quelques secondes, puis l'ai rejoint et immobilisé. Le suspect a signé une déclaration, jointe au dossier.

* Situation et personnages fictifs

Qu'est-il arrivé?

Qui?

- le suspect
- Charles-Henri Guénette
- Je (l'intervenant)

Quand?

- immédiatement
- Dès qu'il a aperçu l'autopatrouille
- Puis
- avant de se sauver à la course
- pendant quelques secondes

Comment?

- Il était vêtu d'un caleçon et portait un chapeau et des bottes
- il tenait une bouteille d'alcool à la main

Où?

- à l'angle des rues Chambord et Beaubien
- rue Chambord, côté est, au nord de Beaubien

6

- en notre direction; en direction nord

P

PORTEZ UNE ATTENTION PARTICULIÈRE AUX INDICATIONS DE LIEU ET DE TEMPS

Dans des textes qui peuvent servir de documents légaux, il est essentiel que les indications de temps et de lieu soient rigoureusement exactes.

Localisez les actions à l'aide de groupes prépositionnels plutôt que d'adverbes

Dans les indications de lieu, il est conseillé de privilégier l'emploi des groupes prépositionnels **G**, **p**. **8** , qui sont plus précis que les adverbes.

PLUTÔT QUE :

La suspecte était cachée <u>derrière</u>. / Mme Corinne Leblanc, qui travaillait <u>là</u>, ...

(Suite à la page suivante)



GÉNÉRALITÉS

DÉFIS ET STRATÉGIES GRILLE DE RÉVISION

ACTIVITÉS

ON ÉCRIRA:

La suspecte était cachée sur le balcon arrière./ Mme Corinne Leblanc, qui travaillait au dépanneur... groupe prépositionnel

groupe prépositionnel

Remarque

Attention à l'emploi des prépositions avec les noms rue, avenue et boulevard! Consultez l'encadré L'emploi des prépositions avec les noms rue, avenue, boulevard (p. 7)

Utilisez des marqueurs de temps pour ponctuer les différentes étapes de l'évènement et de l'intervention

Ces marqueurs peuvent être de catégories diverses :

- des groupes du nom (ex. : le 21 septembre dernier);
- des groupes prépositionnels (ex. : à 22 h 45);
- des adverbes (ex. : puis, d'abord);
- des phrases subordonnées (ex. : lorsque nous sommes arrivés).

EXEMPLE

Demande d'intenter des procédures*

L'agent Félix Beaulieu et moi-même, constable Maude Harrison, nous sommes rendus au dépanneur Léon, à l'angle de la rue Jarry et du boulevard Laurier, le 21 septembre dernier à 22 h 45, en réponse à un appel pour vol qualifié. Vers 22 h 15, une femme s'était présentée armée d'un couteau et s'était emparée du contenu du tiroir-caisse (230\$), puis avait pris la fuite dans un taxi de la compagnie Rachel. L'employée, Mme Corinne Leblanc, qui travaillait au dépanneur au moment du vol, se trouvait en état de choc lorsque nous sommes arrivés. Elle a décrit la suspecte comme une femme de race blanche, mesurant environ 5'8", vêtue d'un jean noir et d'un blouson en nylon bleu marine; selon Mme Leblanc, elle portait une perruque de clown orange et avait une cicatrice à la joue droite. J'ai communiqué avec la compagnie de taxi et j'ai parlé avec le répartiteur, qui a localisé la course : la suspecte était descendue au 7100, rue Jarry Ouest. Nous avons d'abord sonné chez tous les occupants de l'immeuble, sans succès, puis nous avons patrouillé dans la rue Jarry et dans la ruelle adjacente pendant environ trente minutes. À 23 h 38, nous avons retrouvé une femme répondant au signalement de Mme Leblanc. La suspecte, Odile Beauchamp, était cachée sur un balcon arrière du 7100, rue Jarry Ouest; elle s'est rendue sans résistance. Nous l'avons emmenée au poste, où elle a subi un interrogatoire. Sa déclaration est jointe au dossier.

* Situation et personnages fictifs

Où?

Indications de lieu à l'aide de groupes prépositionnels (soulignés dans le texte) :

- au dépanneur Léon
- à l'angle de la rue Jarry et du boulevard Laurier
- au dépanneur
- au 7100, rue Jarry Ouest
- chez tous les occupants de l'immeuble
- dans la rue Jarry
- dans la ruelle adjacente
- sur un balcon arrière du 7100, rue Jarry
- au poste, où elle a subi un interrogatoire

Quand?

Indications chronologiques à l'aide de marqueurs de temps (surlignés dans le texte):

- le 21 septembre dernier à 22 h 45
- vers 22 h 15
- puis
- au moment du vol
- lorsque nous sommes arrivés
- d'abord
- puis
- pendant environ trente minutes
- à 23 h 38



GÉNÉRALITÉS	DÉFIS	GRILLE	ACTIVITÉS
GENERALITES			ACTIVITES
	ET STRATÉGIES	DE RÉVISION	
	LISINAILUILS	DE IVEAISION	

L'EMPLOI DES PRÉPOSITIONS AVEC LES NOMS RUE, AVENUE, BOULEVARD

■ **Avenue** : dans ou sur (ex. : La voiture était stationnée sur l'avenue Des Érables. L'altercation s'est produite dans l'avenue Henri-Julien.)

■ Rue : dans (ex. : Quelques poubelles avaient été renversées dans la rue Chambord.)

■ Boulevard : sur (ex. : La voiture était engagée sur le boulevard Laurier, en direction est.)

RAMMAIRE

Le sens des prépositions

Voyez-vous une nuance de sens entre les phrases suivantes?

La victime se trouvait à l'arrière de la voiture.

La victime se trouvait en arrière de la voiture.

D'autres prépositions de lieu ayant ainsi une forme apparentée présentent des nuances de sens. En voici quelques exemples :

- à l'avant de, devant
- sous, au-dessous de, en dessous
- sur, par-dessus

Pour connaitre ces nuances, consultez le Multidictionnaire de la langue française.

REPONSE Se trouver à l'arrière d'une voiture signifie « occuper une place sur la banquette arrière de la voiture ». Se trouver en arrière d'une voiture signifie « se trouver derrière le véhicule, à l'extérieur de celui-ci ».

GÉNÉRALITÉS DÉFIS GRILLE ACTIVITÉS DE RÉVISION

Ω

ÉLIMINEZ LES REDONDANCES ET LES DÉTAILS NON PERTINENTS

La section rédigée du rapport met l'accent sur les faits observés sur place et, le cas échéant, sur les déclarations recueillies lors d'un témoignage.

□ Ne répétez pas les renseignements nominatifs (sauf les noms)

Sauf indication contraire, ne reprenez pas les renseignement nominatifs qui complètent l'identification des personnes impliquées (âge, adresse, téléphone, occupation, etc.) qui sont consignés ailleurs dans le formulaire.

EXEMPLE:

Arrivé sur les lieux, j'ai immédiatement repéré le suspect, Charles-Henri Guénette, né le 28 mars 1958, bibliothécaire, domicilié au 9696, avenue Saint Dominique à Laval (H2H 2H2), qui donnait des coups de pied dans une poubelle en criant des jurons.

Sélectionnez les informations contextuelles pertinentes

Parmi les informations relatives au contexte, conservez uniquement celles qui sont indispensables à la compréhension de l'évènement ou à la poursuite de l'enquête.

EXEMPLE:

Le suspect était vêtu d'un caleçon blanc à rayures bleues de type «boxer» et portait un chapeau de cowboy en cuir et des bottes de caoutchouc. Il tenait une bouteille d'alcool dans la main gauche.

Remarque

Les précisions sur l'apparence du caleçon, du chapeau et des bottes, de même que sur la main dans laquelle le suspect tenait la bouteille, sont inutiles. En revanche, la description générale de la tenue vestimentaire est utile parce que l'« indécence » qu'elle souligne pourrait avoir un lien avec le comportement anormal du suspect; pour les mêmes raisons, on précisera également que le suspect « tenait une bouteille d'alcool » (ce détail laisse suspecter qu'il avait les facultés affaiblies).

2 DÉFI

Le rapport d'intervention est rédigé dans l'intention de **décrire fidèlement et objectivement** un évènement. Ce genre est donc essentiellement descriptif. Il présente des différences fondamentales avec les textes à dominante narrative ou argumentative :

- entre autres caractéristiques, un texte narratif traduit généralement les réflexions, les émotions, le point de vue subjectif des protagonistes, alors que le rapport d'intervention est exempt de toute marque de subjectivité et rend compte de l'évènement en adoptant un point de vue distancié par rapport à la scène;
- en principe, un texte argumentatif cherche à influencer les lecteurs éventuels et suggère une interprétation d'un évènement, d'un fait, etc.; le rapport d'intervention, au contraire, ne cherche pas à orienter la lecture : il n'appartient pas au rédacteur ou à la rédactrice de raisonner sur les faits et d'en discuter. Il lui revient plutôt de les dépeindre fidèlement.

Les exemples proposés à la page suivante illustrent le contraste entre trois textes : un rapport d'évènement (descriptif), un texte intitulé *Black Knife* (narratif) et une décision d'un juge (argumentatif).



GÉNÉRALITÉS

DÉFIS ET STRATÉGIES GRILLE DE RÉVISION **ACTIVITÉS**

EXEMPLES

Texte descriptif

Texte narratif

Texte argumentatif

Rapport d'évènement*

Sommaire des faits

Le 11 septembre 2010 vers 1 h 15, un dénommé Bill est venu s'asseoir au bar à côté de Vincent Lévesque et a commandé une bière. Selon le barman, Dave Martineau, «Bill» est un client régulier. Vers 2 h, pendant qu'il servait un autre client, M. Martineau a entendu «Bill» crier. Une courte dispute a alors débuté entre les deux hommes. «Bill» aurait frappé M. Lévesque et aurait pris la fuite. C'est M. Martineau qui a contacté le 9-1-1 pour une ambulance.

Remarque

Le texte décrit un acte violent commis par un suspect sans exprimer le moindre jugement de valeur et sans spéculer sur l'état d'esprit des protagonistes. Le but est de dépeindre la scène le plus fidèlement possible.

Black Knife*

Arrivé un peu tard au Bar ce soir-là, Bill Marcotte, alias Black Knife, trouva un homme installé à sa place, sur le troisième tabouret du bar en partant de la droite. Bien qu'il eût juré sur la tête de la Sainte Vierge de ne faire aucun geste illégal, il ne put réprimer un mouvement d'intense allégresse à l'idée de faire saigner le monsieur. C'est néanmoins dans l'intention la plus pacifique du monde qu'il prit place à côté de l'intrus et entreprit de le fixer du regard sans trop cligner des yeux.

Après une bonne demi-heure de ce régime contemplatif, il bondit vers son voisin et hurla, le visage à deux centimètres du sien : «Tu pues, mon colon». L'homme l'ayant repoussé avec une certaine impatience, Bill effectua un spectaculaire lancer du tabouret en sa direction, puis sortit tout bonnement par la porte principale.

Remarque

Le point de vue est subjectif : le narrateur traduit les émotions du personnage Bill Marcotte et dépeint ses actions avec une certaine ironie, comme s'il cherchait à le rendre ridicule aux yeux du lecteur.

Extrait de la décision d'un juge*

Étant donné la violence du geste de Bill Marcotte à l'endroit de Vincent Lévesque, il est incontestable qu'une peine d'emprisonnement exemplaire s'impose. La question est de savoir de quelle durée doit être cette peine.

Dans les circonstances, une peine d'emprisonnement de plus de deux ans est envisageable. Toutefois, le tribunal doit aussi tenir compte de l'état psychologique instable de l'accusé au moment du crime, de la thérapie qu'il a entreprise depuis ainsi que de sa collaboration avec les autorités policières. Il doit également tenir compte du fait que la victime, Vincent Lévesque, n'a pas subi de séquelles graves à la suite de ses blessures.

C'est pourquoi le tribunal considère qu'une peine inférieure à deux ans pourrait s'appliquer dans le présent cas.

Remarque

Le texte traite de la durée de la peine d'emprisonnement en fonction de l'acte criminel commis par l'accusé. Le but est d'exposer le raisonnement menant au jugement final afin de démontrer le bienfondé de ce dernier.

^{*} Situation et personnages fictifs



	I =	I	
GÉNÉRALITÉS	DÉFIS	GRILLE	ACTIVITÉS
	ET STRATÉGIES	DE RÉVISION	

En somme, le rédacteur ou la rédactrice d'un rapport d'intervention ne doit **ni raconter ni argumenter**. En décrivant l'évènement objectivement, il ou elle travaille à **établir sa crédibilité** auprès des destinataires dont le point de vue est possiblement divergent. Il peut s'agir :

- des personnes impliquées, qui rapporteront les faits différemment selon leur rôle (agresseur/ victime; suspect/policier; blessé/intervenant);
- des témoins, dont la compréhension des faits diffèrera de la version officielle si leur perception a été influencée par un parti-pris ou faussée par des éléments perturbateurs (bruit, visibilité réduite, etc.);
- des membres de la famille, qui entretiennent un lien affectif avec les personnes impliquées;
- des avocats de la défense, qui chercheront à prendre le rédacteur ou la rédactrice en défaut;
- des personnes appelées à porter un jugement sur l'évènement et sur ses conséquences (jury, juge, supérieur hiérarchique, etc.).

Dans cette mesure, on comprend bien pourquoi la crédibilité du rédacteur ou de la rédactrice repose sur sa rigueur et son **objectivité**.



Rapporter l'évènement en évitant de raconter, de porter des jugements ou de formuler des arguments

STRATÉGIES

Pour rapporter, nommer et caractériser sans raconter, juger ni argumenter, le moyen le plus sûr est de faire confiance à ce que vous pouvez observer à l'aide de vos sens. Essayez de vous concentrer sur ce que l'ouïe et la vue peuvent percevoir sans le concours d'un raisonnement logique ou d'une réaction émotive, et limitez-vous à ces observations au moment de rédiger le texte.



GÉNÉRALITÉS DÉFIS GRILLE ACTIVITÉS DE RÉVISION

Ω

RAPPORTEZ LES ACTIONS OBJECTIVEMENT

Dans le rapport d'intervention, *rapporter des actions* n'est pas synonyme de *raconter une histoire* ou d'*argumenter*. Votre intention est de décrire de façon neutre une succession de gestes faits par les personnes impliquées.

Utilisez des verbes qui réfèrent de façon neutre à des actions concrètes

Évitez les verbes connotés **G, p. 17**, qui traduisent votre point de vue (qu'il soit négatif ou positif), ou des verbes appartenant à un registre de langue familier (ex. : *Il s'est cogné la tête*, plutôt que *Il s'est pété la tête*). Utilisez les verbes attributifs (ex. : *sembler, paraitre*) avec parcimonie, car ils peuvent mener à formuler des jugements de valeur.

Utilisez les connecteurs logiques avec parcimonie

Évitez autant que possible les connecteurs logiques (*puisque*, *au contraire*, *cependant*, *en effet*, etc.), qui traduisent souvent une interprétation des faits et une intention de convaincre.

Utilisez le passé composé comme temps principal

Le passé composé **G. p. 13** désigne des actions qui se sont produites dans un passé récent, comme celles que vous décrivez dans le rapport (ex. : *Il est tombé*). Le passé simple (temps par excellence de la narration au passé et fréquent dans les récits de fiction) n'est pas indiqué dans un rapport (ex. : *Il tomba*).

PLUTÔT QUE :

Antonin voulait travailler en équipe avec Justine pour faire ses devoirs. Cependant, selon sa version, Justine se montra peu coopérative et agressive. Par conséquent, Antonin tomba et se cogna la tête sur le bord d'un pupitre. Je le pris à part dans la classe d'à côté; je vérifiai ses signes vitaux et son équilibre et je mis de la glace sur la contusion. De retour dans la classe, je demandai à Justine de s'excuser auprès d'Antonin, ce qu'elle fit après avoir boudé pendant quelques minutes.

ON ÉCRIRA:

Antonin voulait travailler en équipe avec Justine pour faire ses devoirs. Selon sa version, <u>Justine a refusé et l'a poussé</u>. Antonin **est tombé** et **s'est cogné** la tête sur le bord d'un pupitre. Je l'ai pris à part dans la classe d'à côté; j'ai vérifié ses signes vitaux et son équilibre et j'ai mis de la glace sur la contusion. De retour dans la classe, j'ai demandé à Justine de s'excuser auprès d'Antonin, ce qu'elle a fait après avoir hésité pendant quelques minutes.

Remarque

Contrairement à la première version du texte, la seconde :

- relate l'évènement à un temps du passé qui convient : il s'agit du passé composé;
- est exempte de connecteurs logiques (cependant, par conséquent);
- rapporte les actions au moyen de verbes neutres (ex. : *hésiter*, plutôt que *bouder*), qui réfèrent à des actions concrètes (ex. : *refuser* et *pousser*, plutôt que *se montrer peu coopérative et agressive*).



GÉNÉRALITÉS

DÉFIS ET STRATÉGIES GRILLE DE RÉVISION **ACTIVITÉS**

GRAMMAIRE

L'accord du participe passé

La fréquence des temps composés dans le rapport d'intervention oblige à porter une attention particulière à l'accord du participe passé. Si vous n'êtes pas en mesure d'identifier les six participes passés dans le passage suivant et de justifier leur accord, c'est l'occasion de réviser les règles et, au besoin, de vous exercer...

Environ 20 minutes après le début du jeu, Béatrice est allée voir Mathieu en pleurant : elle avait perdu sa botte droite dans la neige. Elle a dit qu'elle la cherchait depuis un bon moment déjà; quand Mathieu lui a demandé pourquoi elle ne l'avait pas appelé tout de suite, Béatrice lui a répondu qu'elle avait peur de se faire «chicaner».

Vous trouverez des documents théoriques et des exercices sur l'accord du participe passé en faisant une recherche par mots clés (*participe passé*) sur le site <u>www.ccdmd.qc.ca/fr</u> ou en suivant ces liens :

- Participe passé avec avoir : www.ccdmd.qc.ca/fr/recherche/?mc=participepasseavecavoir
- Participe passé avec *être* : www.ccdmd.qc.ca/fr/recherche/?mc=participepasseavecetre
- Participe passé des verbes pronominaux : www.ccdmd.qc.ca/fr/recherche/?mc=participepasseavecverbespronominaux

RÉPONSES 1. Béatrice est allée...: le participe passé allé, employé avec être, s'accorde avec Béatrice (noyau du GN sujet)

2. elle avait perdu sa botte...: le participe passé perdu, employé avec avoir, ne s'accorde pas avec botte (noyau du GN complément direct), parce que le complément direct placé après. 3. Elle a dit qu'elle...: le participe passé dit, employé avec avoir, ne s'accorde pas avec le complément direct placé après. 5. elle ne l'avait pas appelé...: le participe passé dit, employé avec avoir, ne s'accorde pas avec le complément direct placé après. 5. elle ne l'avait pas appelé...: le participe passé avec avoir, s'accorde avec le complément direct placé avant (I', qui est masculin arigneller). 6. Béatrice lui a répondu...: le participe passé répondu ne s'accorde pas avec le complément direct placé avant (I', qui est masculin arigneller). 6. Béatrice lui a répondu...: le participe passé répondu ne s'accorde pas avec le complément direct placé après.



GÉNÉRALITÉS

DÉFIS
ET STRATÉGIES

GRILLE
DE RÉVISION

ACTIVITÉS

 \mathbf{Q}

RAPPORTEZ LES INTERACTIONS SANS LES INTERPRÉTER

Contrairement au texte narratif, le rapport d'intervention rend compte des propos des personnes impliquées sans exprimer le point de vue du rédacteur ou de la rédactrice. Il y a plusieurs moyens de conserver cette neutralité.

□ Utilisez le discours rapporté direct (6, p. 14) pour rapporter des paroles

Il est déconseillé d'utiliser le discours rapporté indirect pour rendre compte d'une intervention verbale si celle-ci comporte des propos agressifs, irrespectueux ou grossiers. Citez « textuellement » ces propos; vous transcrirez ainsi ce que vous avez entendu sans en modifier le sens.

Utilisez des verbes neutres pour introduire les paroles que vous rapportez

Évitez les verbes comme *hurler*, *rugir*, *gueuler*, qui ont un sens connoté **G**, p. 17. Employez des verbes comme *dire*, *crier*, *répondre*, qui dénotent ce que vous avez constaté lors de vos interactions sans traduire votre point de vue.

PLUTÔT QUE :

William a renversé sa chaise et la table devant lui, puis il **a hurlé** qu'il allait le dire à ses parents en me lançant des insultes.

ON ÉCRIRA:

William a renversé sa chaise et la table devant lui, puis il **a crié** : «J'vais le dire à mes parents, grosse vache!».

Remarques

- Il convient de citer textuellement les propos de William (d'autant plus qu'ils sont agressifs), car le discours rapporté indirect (*il a crié que...*) laisserait supposer que les propos de l'enfant sont interprétés.
- Le verbe *hurler* n'est pas approprié : il reflète une attitude négative à l'égard de l'enfant et pourrait être jugé irrespectueux par les parents.

RAMMAIRE

Le discours rapporté direct

Rapporter des paroles en style direct (textuellement et entre guillemets) demande de porter une attention particulière à la ponctuation et à la construction de chaque phrase. Transposez le passage souligné en utilisant le style direct et la ponctuation adéquate.

J'ai dit à Mme Dufour que le radar indiquait 93 km/h. Elle m'a répondu <u>que mon radar était défectueux</u>, qu'elle allait à 65 km/h.

Au besoin, révisez les principales règles liées au discours rapporté direct. Faites une recherche par mots clés (*deux-points*, *guillemets*, *citation*, *discours direct*) dans la Banque de dépannage linguistique (www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/bdl.html) ou sur le site www.ccdmd.qc.ca/fr.



14

GÉNÉRALITÉS

DÉFIS ET STRATÉGIES GRILLE DE RÉVISION **ACTIVITÉS**

•

NOMMEZ ET CARACTÉRISEZ LES PERSONNES ET LES OBJETS DE MANIÈRE NEUTRE

Contrairement au texte narratif, le rapport d'intervention nomme et caractérise des personnes et des objets sans exprimer le point de vue du rédacteur ou de la rédactrice.

- Désignez les personnes G, p. 17 en respectant les conventions

 Consultez l'encadré *Noms propres, termes de civilité et noms de statuts* (p. 16).
- Désignez les objets (6, p. 17) en respectant les conventions
 Les objets volés ou endommagés doivent être désignés avec précision.

Donnez les renseignements dans l'ordre suivant :

- le terme générique (ex. : un ordinateur portable)
- la marque (ex. : *MacBook*)
- le modèle (ex. : modèle A-1180)
- les caractéristiques visuelles (ex. : de couleur blanche)
- □ Utilisez des adjectifs neutres G, p. 17 pour caractériser les personnes et les objets
 - Évitez autant que possible les adjectifs appréciatifs, qui expriment une qualité (positive ou négative) et traduisent un jugement (ex. : beau, laid, violent, ivre, sobre, généreux, maussade).
 - Utilisez les adjectifs qui servent à classer les personnes ou les objets dans des catégories (ex. : *public*, *portable*, *numérique*) ou à caractériser des objets ou des êtres sans jugement de valeur (ex. : *blanche*, *baroques*, *roses*).

EXEMPLE

Rapport d'évènement*

Sommaire des faits : En rentrant dans son appartement du 12678, rue Christophe-Colomb, le soir du 12 juillet 2009, la victime-plaignante, Suzanne Leduc, a découvert que la porte d'entrée avait été brisée et que quelques objets de prix avaient disparu. [...]

Constat : Les objets manquants sont : un ordinateur portable MacBook, modèle A-1180, de couleur blanche; un collier en perles baroques roses de style sautoir, long de 80 cm environ; un appareil photo numérique de marque Canon, modèle SD1000. [...]

Mesures prises : J'ai rencontré les voisins immédiats de Mme Leduc : Philippe Duchesne, Sarah Nguyen et Juliette Bérubé (rien à signaler). [...]

* Situation et personnages fictifs

Désignation des personnes

- la victime-plaignante, Suzanne Leduc
- les voisins immédiats de Mme Leduc : Philippe Duchesne, Sarah Nguyen et Juliette Bérubé

Désignation des objets

- un ordinateur portable MacBook, modèle A-1180, de couleur blanche
- un collier en perles baroques roses de style sautoir, long de 80 cm environ
- un appareil photo numérique de marque Canon, modèle SD1000

Adjectifs neutres, qui permettent de classer

- portable, blanche, baroques, rose, numérique





15

	1	İ	
GÉNÉRALITÉS	DÉFIS	GRILLE	ACTIVITÉS
GENERALITES			AUTIVITES
	ET STRATÉGIES	DE RÉVISION	

NOMS PROPRES, TERMES DE CIVILITÉ ET NOMS DE STATUTS

Principales conventions à respecter dans un rapport d'intervention

- Nommer la personne la première fois en citant son nom complet, précédé ou non du terme de civilité selon le contexte (ex. : *Suzanne Leduc*; *Mme Suzanne Leduc*). Par la suite, on peut omettre le prénom en employant un terme de civilité devant le patronyme (ex. : *Mme Leduc*).
- Ne pas désigner une personne uniquement par son prénom (sauf dans certains milieux de travail, par exemple en service de garde, ou s'il s'agit d'un ou d'une enfant ou, à la rigueur, d'un adolescent ou d'une adolescente de moins de 16 ans).
- Pour désigner une femme célibataire, employer *Mme* (l'usage de *Mlle* tend à se perdre).

De plus, dans les rapports policiers...

- Désigner les collègues par leur grade et leur nom de famille (ex. : la constable Legault).
- Faire précéder le nom des personnes impliquées dans l'évènement d'un nom commun désignant leur statut (ex. : *la victime-plaignante, Mme Leduc*; *la victime, M. Lévesque*; *le témoin, Juliette Bérubé*).

Remarque : Le *Guide de présentation des rapports et des formulaires* (2007, p. 10-13) donne une définition détaillée de ces termes.

■ L'emploi d'un nom commun désignant le statut est obligatoire lorsque l'identité d'une personne n'est pas connue (ex. : Le suspect aurait pris la fuite dans le parc).

Remarque

Pour plus de détails sur certaines conventions propres au rapport policier, reportez-vous à la section Approfondissement (p. 29).

RAMMAIRE

Les compléments du nom

Le rapport d'intervention recourt souvent à des groupes du nom complexes, qui comportent plusieurs compléments (ex. : *un ordinateur portable MacBook de couleur blanche, modèle A-1180*). Ces groupes du nom complexes peuvent poser des problèmes de syntaxe et de ponctuation. Par exemple, pourriez-vous dire si les groupes en gras ci-dessous sont correctement ponctués ou non?

J'ai immédiatement repéré **l'un des suspects, Anatole Boudreault**, pendant que **l'autre suspect, inconnu à ce jour**, s'enfuyait vers le nord, par la ruelle.

Pour en savoir plus, faites une recherche par mots clés (*complément du nom*) sur le site www.ccdmd.qc.ca/fr ou suivez ce lien : www.ccdmd.qc.ca/fr/recherche/?mc=complementdunom

REPONSE Oui, les groupes du nom en gras sont correctement ponctués.



GÉNÉRALITÉS DÉFIS GRILLE ACTIVITÉS DE RÉVISION

RAMMAIRE

Les noms de personnes

Comment féminise-t-on le titre *lieutenant*? Dans la phrase *La victime, Vincent Lévesque, s'est effondrée*, pourquoi le participe passé est-il féminin?

Ces cas et bien d'autres encore sont susceptibles de poser des problèmes d'orthographe ou d'accord au moment de la rédaction d'un rapport. Pour des explications détaillées, faites une recherche à l'aide des mots clés ci-dessous dans la Banque de dépannage linguistique (www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/bdl.html).

- Questions fréquentes sur la féminisation
- Noms féminins
- Noms masculins
- Noms épicènes

REPONSES 1. Selon les recommandations de l'Office québécois de la langue française, qui préconise la féminisation des titres, des noms de professions et autres appellations de fonctions lorsqu'il est question d'une femme, le titre lieutenant se féminise par l'ajout d'un « e » : lieutenante. 2. Dans la phrase : La victime, Vincent Lévesque, s'est effondrée, le participe passé du verbe s'effondrer s'accorde avec victime (noyau du groupe du nom sujet), un nom de genre féminin, qu'il désigne une femme ou un homme.

RAMMAIRE

Le vocabulaire qui traduit une appréciation ou un jugement de valeur

Les mots connotés, qui traduisent une appréciation ou un jugement de valeur, sont à proscrire dans un rapport d'intervention. Il faut choisir des mots (verbes, adjectifs...) qui réfèrent de manière neutre aux réalités (actions, personnes, etc.). Le texte suivant contient-il des termes connotés?

Arrivé sur les lieux, j'ai immédiatement repéré le suspect, Charles-Henri Guénette, qui donnait des coups de pied dans une poubelle de métal en hurlant des bêtises contre la société et en criant d'énormes jurons. Il était vêtu d'un caleçon et portait un chapeau de cowboy en cuir et des bottes de caoutchouc. Il tenait une bouteille d'alcool.

Si vous avez répondu *non*, approfondissez la question des termes à sens dénoté ou connoté. Faites une recherche par mots clés (*dénotation* et *connotation*) sur le site <u>www.ccdmd.qc.ca/fr</u> ou suivez ces liens :

- Dénotation : www.ccdmd.qc.ca/fr/recherche/?mc=denotation
- Connotation : www.ccdmd.qc.ca/fr/recherche/?mc=connotation

REPONSE Oui, le texte contient des mots connotés : le verbe hurler, le nom bêtises et l'adjectif énormes (pour qualitier les protester contre et énormes devrait être remplacé par protester contre et énormes devrait être remplacé par protester contre et énormes devrait être supprimé : ... en protestant contre la société et en criant des jurons.

www.ccdmd.qc.ca/fr

17

GÉNÉRALITÉS DÉFIS DE RÉVISION ACTIVITÉS DE RÉVISION

La grille de révision reprend de façon synthétique les stratégies exposées dans les pages précédentes.

1 POUR FOURNIR LES RENSEIGNEMENTS ESSENTI DE L'ÉVÈNEMENT SANS DONNER DE DÉTAILS SU	ELS À LA COMPRÉHENSION RPERFLUS
J'ai ciblé l'essentiel en répondant aux	□ Qu'est-il arrivé?
questions ci-contre.	□ Qui est impliqué?
	☐ Comment l'évènement s'est-il produit?
	□ Quand l'évènement s'est-il produit?
	□ Où l'évènement s'est-il produit?
 J'ai porté une attention particulière aux indications de lieu et de temps. 	 J'ai localisé les actions à l'aide de groupes prépositionnels.
	 J'ai utilisé des marqueurs de temps pour ponctuer les différentes étapes de l'évènement et de l'intervention.
J'ai éliminé les redondances et les détails non pertinents.	 Je n'ai pas répété les renseignements nominatifs (sauf les noms).
	 J'ai sélectionné les informations contextuelles pertinentes.
2 POUR RAPPORTER L'ÉVÈNEMENT EN ÉVITANT DE DE PORTER DES JUGEMENTS OU DE FORMULER	
J'ai rapporté les actions objectivement.	 J'ai utilisé des verbes qui réfèrent de façon neutre à des actions concrètes.
	 J'ai utilisé les connecteurs logiques avec parcimonie.
	 J'ai utilisé le passé composé comme temps principal.
J'ai rapporté les interactions sans les interpréter.	 J'ai utilisé le discours rapporté direct pour rapporter des paroles.
	 J'ai utilisé des verbes neutres pour introduire les paroles rapportées.
J'ai nommé et caractérisé les personnes et les objets de	 J'ai désigné les personnes et les objets en respectant les conventions.
manière neutre.	 J'ai utilisé des adjectifs neutres pour caractériser les personnes et les objets.



GÉNÉRALITÉS DÉFIS GRILLE ACTIVITÉS DE RÉVISION

JUSTIFIER LA PERTINENCE DES RENSEIGNEMENTS

Les passages 1, 2 et 3 soulignés dans le texte ci-dessous ne semblent pas absolument essentiels à la compréhension de l'évènement, et pourtant, ils le sont. Dans chaque cas, précisez pour quelle raison le passage est pertinent.

Rapport d'accident* (service de garde)

Après le diner, Mathieu est sorti dans la cour avec son groupe pour 1 faire des bonshommes de neige avec le groupe de Simone. 2 Béatrice et quelques amis jouaient derrière la structure, au fond de la cour, pendant que Mathieu et Simone aidaient les plus petits à rouler la neige. Environ 20 minutes après le début du jeu, Béatrice est allée voir Mathieu en pleurant : elle avait perdu sa botte droite dans la neige. Elle a dit qu'elle la cherchait depuis un bon moment déjà; 3 quand Mathieu lui a demandé pourquoi elle ne l'avait pas appelé tout de suite, Béatrice lui a répondu qu'elle avait peur de se faire «chicaner».

* Situation et personnages fictifs

Béatrice et quelques amis jouaient derrière la structure, au fond de la cour, pendant que Mathieu et Simone aidaient les plus petits à rouler la neige. Pertinence quand Mathieu lui a demandé pourquoi elle ne l'avait pas appelé tout de suite, Béatrice lui a réporqu'elle avait peur de se faire «chicaner». Pertinence	faire des bonshommes de neige avec le groupe de Simone.	
et Simone aidaient les plus petits à rouler la neige. Pertinence quand Mathieu lui a demandé pourquoi elle ne l'avait pas appelé tout de suite, Béatrice lui a réporqu'elle avait peur de se faire «chicaner».	Pertinence	
Pertinence quand Mathieu lui a demandé pourquoi elle ne l'avait pas appelé tout de suite, Béatrice lui a réporqu'elle avait peur de se faire «chicaner».		
Pertinence quand Mathieu lui a demandé pourquoi elle ne l'avait pas appelé tout de suite, Béatrice lui a réporqu'elle avait peur de se faire «chicaner».		
quand Mathieu lui a demandé pourquoi elle ne l'avait pas appelé tout de suite, Béatrice lui a répor qu'elle avait peur de se faire «chicaner».		que Mathieu
qu'elle avait peur de se faire «chicaner».	Pertinence	
qu'elle avait peur de se faire «chicaner».		
qu'elle avait peur de se faire «chicaner».		
Pertinence		ce lui a répondu
	Pertinence	

CORRIGÉ, p. 25



GÉNÉRALITÉS DÉFIS GRILLE DE RÉVISION ACTIVITÉS

RÉFLÉCHIR AU CARACTÈRE DESCRIPTIF DU TEXTE ET À LA NOTION D'OBJECTIVITÉ

Voici un extrait d'un roman policier. Ce texte devrait subir de nombreuses modifications pour être conforme aux caractéristiques d'un rapport d'intervention. Consultez la liste de ces modifications à la suite de l'extrait, puis comblez les espaces à l'aide d'exemples tirés du texte ou de votre cru.

Le narrateur, Nestor Burma, a trouvé le cadavre d'un homme, Fred Demessy, à la résidence de ce dernier. La description est entrecoupée notamment de quelques réflexions sur les circonstances du décès...

Surmontant ma répugnance, je revins à Demessy et découvris entièrement son corps, en envoyant valser la couverture mitée. [...] Je regardai ce qui lui était exactement arrivé. Du sang coagulé (mais impossible de préciser depuis combien de temps), souillait le traversin, là où reposait sa tête. Il y en avait aussi un peu sur le drap, au niveau des reins. Je déplaçai doucement le corps, jusqu'à l'amener en position latérale où je le maintins. Sous mes efforts, le lit grinça de toute sa ferraille. Demessy avait stoppé un jeton* de première derrière les esgourdes*. Il avait dû le sentir passer, à moins qu'il ne soit mort sur le coup. C'était à voir. Son beau veston tout neuf présentait une vilaine déchirure à la hauteur des omoplates et une tache sanglante s'élargissait sur presque toute la surface dorsale. On lui avait donc administré un coup de rallonge*. Ça, ça ne me plaisait pas. Ça n'avait pas non plus dû plaire à Demessy, mais, lui, il n'avait pas de théorie hâtivement échafaudée à préserver. Je remis le cadavre dans sa position primitive et le fouillai. Pour des haricots*. Ses poches étaient vides. Je rejetai la couverture sur lui, à peu près comme je l'avais trouvée.

¹ Stoppé un jeton : reçu un coup	
² Les esgourdes : les oreilles	

Léo Malet, Les eaux troubles de Javel, Paris, Le Livre de poche, 1974, p. 112.

Mo	difications
1	Dans l'extrait du roman policier, le temps principal est le passé simple.
	Ex. :
	Dans le rapport d'intervention, on devrait utiliser le passé composé comme temps principal.
	<u>Ex.</u> :
2	Dans l'extrait, le narrateur exprime des émotions et fait des suppositions. Ex. :
	Dans le rapport d'intervention, il faudrait éviter de telles marques de subjectivité.

20



³ Un coup de rallonge : un coup de couteau

⁴ Pour des haricots : pour rien

DÉFIS ET STRATÉGIES

GÉNÉRALITÉS

3 Le narrateur recourt à des termes d'argot (niveau de langue familier).				
Ex. : en envoyant valser la couverture mitée; Il avait stoppé un jeton derrière les esgourdes; On lui avait donc administré un coup de rallonge; Pour des haricots.				
Ces termes d'argot connotés apportent une dimension expressive à la description. Dans le rapport d'intervention, il faudrait les remplacer par des termes neutres.				
<u>Ex.</u> :				
4 Le narrateur nomme la victime par son nom de famille (<i>Demessy</i>). Dans le rapport d'intervention,				
il faudrait faire précéder le nom de famille par un titre de civilité () ou alors citer le nom				
complet () et, préférablement, désigner les protagonistes par leur nom				
de statut () .				
5 Le narrateur représente le meurtrier par le pronom <i>on</i> . L'utilisation de ce pronom est trop vague dans				
le rapport d'intervention; il faudrait le représenter par son nom de statut : ().				
6 Le narrateur recourt à des groupes adjectivaux appréciatifs pour caractériser des objets.				
Ex. : Son beau veston tout neuf présentait une vilaine déchirure à la hauteur des omoplates.				
Dans le rapport d'intervention, on les supprimerait tout simplement.				
<u>Ex.</u> :				

GRILLE DE RÉVISION **ACTIVITÉS**

CORRIGÉ, p. 26



GÉNÉRALITÉS DÉFIS GRILLE ACTIVITÉS DE RÉVISION

RÉDIGER UN RAPPORT EN RESPECTANT LES USAGES

En vous reportant aux stratégies d'écriture proposées dans les pages précédentes, choisissez, parmi les passages soulignés, ceux qui sont appropriés dans un rapport d'intervention. Accordez une attention particulière aux verbes attributifs, aux marques de subjectivité, à la façon de désigner les personnes et au discours rapporté.

Demande d'intenter des procédures*

Sommaire des faits

Le 30 septembre à 18 h 30, nous nous sommes rendus chez M. Jean-Jacques Dupuis pour lui remettre les documents relatifs à la plainte de harcèlement déposée la veille à l'endroit d'une collègue de travail, Olympe Arsenault. M. Dupuis 1 A était absent B n'a pas répondu lors de notre première visite. Nous sommes revenus une heure plus tard; comme 2 A il semblait toujours absent B il ne répondait toujours pas, nous avons fait le tour de l'immeuble et avons aperçu M. Dupuis par la fenêtre de la chambre, en compagnie d'une femme 3 A qui, compte tenu des détails donnés dans le signalement, pouvait être celle contre qui il avait porté plainte. B qui était probablement Olympe Arsenault. Lorsqu'elle nous a aperçus, la femme a tenté de prendre la fuite par la fenêtre de la salle de bain; voyant que ma collègue, Nadine Gagné, se tenait devant la fenêtre, la femme 4 A a crié d'un air menaçant qu'elle était en possession d'un fusil automatique et qu'elle allait faire feu si nous restions là. B lui a dit : «J'ai un fusil automatique. Laisse-nous tranquilles, sinon je te tire dessus!». 5 A À notre grande surprise, M. Dupuis s'est également mis de la partie, répétant les mêmes menaces de la fenêtre de la cuisine. B M. Dupuis, de la fenêtre de la cuisine, nous a dit à son tour : «Je suis avec elle, on vous tire dessus si vous restez là!». Nous avons alors demandé du renfort et la présence d'un maitre-chien. 6 A Nous avons tenté de raisonner les forcenés jusqu'à 23 h 55; B Nous avons tenu des négociations jusqu'à 23 h 55; M. Dupuis est d'abord sorti de la maison, suivi une dizaine de minutes plus tard par 7 A la femme. B Olympe Arsenault. Nous avons procédé à l'arrestation des deux individus, qui ont subi un interrogatoire, joint au dossier.

CORRIGÉ, p. 28



^{*} Situation et personnages fictifs

GÉNÉRALITÉS DÉFIS GRILLE ACTIVITÉS DE RÉVISION

REPÉRER LES ÉLÉMENTS SUBJECTIFS DANS UN RAPPORT

Pour quelle raison les parents de Béatrice risqueraient-ils d'être offusqués par le ton du rapport ci-dessous? Soulignez les passages problématiques et dites pourquoi ils le seraient.

Rapport d'accident* (service de garde)

Circonstances de l'accident

Après le diner, Mathieu est sorti dans la cour avec son groupe pour faire des bonshommes de neige avec le groupe de Simone. Béatrice et quelques amis avaient insisté pour jouer derrière la structure, au fond de la cour, même si Mathieu et Simone étaient de l'autre côté à rouler de la neige avec les plus petits et que la consigne était de faire l'activité en groupe. Environ 20 minutes après le début du jeu, Béatrice est allée voir Mathieu en pleurant : elle avait perdu sa botte droite dans la neige. Elle a dit qu'elle la cherchait depuis un bon moment déjà; quand Mathieu lui a demandé pourquoi elle ne l'avait pas appelé tout de suite, Béatrice lui a répondu qu'elle avait peur de se faire «chicaner». Il est certain que si elle l'avait averti tout de suite, il aurait probablement retrouvé la botte et l'engelure aurait pu être évitée.

* Situation et personnages fictifs

Pourquoi les passages soulignés sont-ils problématiques?						
CORRIGÉ, p. 29						

GÉNÉRALITÉS DÉFIS GRILLE DE RÉVISION ACTIVITÉS

UTILISER LE PASSÉ COMPOSÉ COMME TEMPS PRINCIPAL

Dans le texte ci-dessous, les verbes conjugués à un mode personnel sont au présent de l'indicatif. Modifiez le texte afin d'harmoniser les temps verbaux au passé. Attention aux accords!

Demande d'intenter des procédures*

Sommaire des faits

Le 17 janvier à 00 h 45, nous recevons un appel de M. Denis Massicotte, qui se fait voler son scooter devant son domicile de la rue Saint-Hubert quelques minutes auparavant. Vers 1 h 50, nous repérons le véhicule stationné dans la rue Émile-Journeault, devant le boisé Saint-Sulpice. Avec l'aide des autres patrouilleurs arrivés sur les lieux, nous installons un périmètre de sécurité autour du boisé. Pendant environ une heure, nous tentons de traquer le suspect, qui nous échappe à plusieurs reprises. C'est finalement un maitre-chien qui le retrouve; il est en état d'hypothermie, car il enlève ses vêtements d'hiver et ses bottes et les laisse à différents endroits pour brouiller les pistes.

* Situation et personnages fictifs

corrigé, p. 30

GÉNÉRALITÉS DÉFIS GRILLE CORRIGÉS DE RÉVISION

CORRIGÉ DE L'ACTIVITÉ JUSTIFIER LA PERTINENCE DES RENSEIGNEMENTS (P. 19)

1 faire des bonshommes de neige avec le groupe de Simone.

Pertinence

La nature du jeu a un lien direct avec le malaise de Béatrice.

2 Béatrice et quelques amis jouaient derrière la structure, au fond de la cour, pendant que Mathieu et Simone aidaient les plus petits à rouler la neige.

Pertinence

L'incident s'est produit alors que l'éducateur était occupé avec d'autres enfants, ce qui explique en partie pourquoi Béatrice a marché un certain temps dans la neige sans sa botte droite.

quand Mathieu lui a demandé pourquoi elle ne l'avait pas appelé tout de suite, Béatrice lui a répondu qu'elle avait peur de se faire «chicaner».

Pertinence

Il est important de mentionner pourquoi Béatrice est restée ainsi un certain temps : si elle avait tout de suite averti l'éducateur (ou si l'éducateur avait vérifié ce qui se passait derrière la structure), l'engelure aurait pu être évitée.



GÉNÉRALITÉS DÉFIS GRILLE CORRIGÉS DE RÉVISION

CORRIGÉ DE L'ACTIVITÉ *RÉFLÉCHIR AU CARACTÈRE DESCRIPTIF* DU TEXTE ET À LA NOTION D'OBJECTIVITÉ (P. 20-21)

Modifications

1 Dans l'extrait du roman policier, le temps principal est le passé simple.

Ex. : je revins à Demessy et découvris entièrement son corps.

Dans le rapport d'intervention, on devrait utiliser le passé composé comme temps principal.

Ex. : je suis revenu vers Demessy et j'ai complètement découvert son corps.

2 Dans l'extrait, le narrateur exprime des émotions et fait des suppositions.

Ex. : surmontant ma répugnance; Ça, ça ne me plaisait pas; Il avait dû le sentir passer, à moins qu'il ne soit mort sur le coup; Ça n'avait pas non plus dû plaire à Demessy, mais, lui, il n'avait pas de théorie hâtivement échafaudée à préserver.

Dans le rapport d'intervention, il faudrait éviter de telles marques de subjectivité.

3 Le narrateur recourt à des termes d'argot (niveau de langue familier).

Ex. : en envoyant valser la couverture mitée; Il avait stoppé un jeton derrière les esgourdes; On lui avait donc administré un coup de rallonge; Pour des haricots.

Ces termes d'argot connotés apportent une dimension expressive à la description.

Dans le rapport d'intervention, il faudrait les remplacer par des termes neutres.

Ex. : en retirant la couverture; Il avait reçu un coup derrière les oreilles; Il avait reçu un coup de couteau; Je n'ai rien trouvé.

Le narrateur nomme la victime par son nom de famille (*Demessy*). Dans le rapport d'intervention, il faudrait faire précéder le nom de famille par un titre de civilité (<u>M. Demessy</u>) ou alors citer le nom complet (<u>Fred Demessy</u>) et, préférablement, désigner les protagonistes par leur nom de statut (la victime, M. Fred Demessy).



GÉNÉRALITÉS		GRILLE DE RÉVISION	CORRIGÉS	
	EISIKAIEUIES	DE KEAISION		

- Le narrateur représente le meurtrier par le pronom *on*. L'utilisation de ce pronom est trop vague dans le rapport d'intervention; il faudrait le représenter par son nom de statut : <u>le suspect</u>.
- 6 Le narrateur recourt à des groupes adjectivaux appréciatifs pour caractériser des objets.

Ex. : Son beau veston tout neuf présentait une vilaine déchirure à la hauteur des omoplates. Dans le rapport d'intervention, on les supprimerait tout simplement.

Ex. : Son veston présentait une déchirure à la hauteur des omoplates.



GÉNÉRALITÉS DÉFIS GRILLE CORRIGÉS DE RÉVISION

CORRIGÉ DE L'ACTIVITÉ *RÉDIGER UN RAPPORT EN RESPECTANT LES USAGES* (P. 22)

Demande d'intenter des procédures*

Sommaire des faits

Le 30 septembre à 18 h 30, nous nous sommes rendus chez M. Jean-Jacques Dupuis pour lui remettre les documents relatifs à la plainte de harcèlement déposée la veille à l'endroit d'une collègue de travail, Olympe Arsenault. M. Dupuis

B n'a pas répondu lors de notre première visite. Nous sommes revenus une heure plus tard; comme

B il ne répondait toujours pas, nous avons fait le tour de l'immeuble et avons aperçu M. Dupuis par la fenêtre de la chambre, en compagnie d'une femme

A qui, compte tenu des détails donnés dans le signalement, pouvait être celle contre qui il avait porté plainte. Lorsqu'elle nous a aperçus, la femme a tenté de prendre la fuite par la fenêtre de la salle de bain; voyant que ma collègue, Nadine Gagné, se tenait devant la fenêtre, la femme

B lui a dit : «J'ai un fusil automatique. Laisse-nous tranquilles, sinon je te tire dessus! ».

B M. Dupuis, de la fenêtre de la cuisine, nous a dit à son tour : «Je suis avec elle, on vous tire dessus si vous restez là! ». Nous avons alors demandé du renfort et la présence d'un maitre-chien.

B Nous avons tenu des négociations jusqu'à 23 h 55; M. Dupuis est d'abord sorti de la maison, suivi une dizaine de minutes plus tard par

A la femme. Nous avons procédé à l'arrestation des deux individus, qui ont subi un interrogatoire, joint au dossier.

Explications

1 et 2 Dans les deux cas, B est la réponse correcte, car le rédacteur se contente de décrire des faits (l'absence de réponse chez M. Dupuis), alors que les phrases en A, qui recourent à des verbes attributifs, impliquent une supposition non justifiée : en effet, aucun indice ne permet de supposer que M. Dupuis ne répondait pas parce qu'il *était absent*.

Voir Rapportez les actions objectivement (p. 12)

3 La formulation en A est la plus convenable, puisque l'hypothèse qui y est formulée sur l'identité de la femme est justifiée en partie par des indices, alors que B avance une supposition sur son identité sans la justifier.

Voir Rapportez les actions objectivement (p. 12)

4 et 5 Dans les deux cas, B est la bonne réponse : il est conseillé de recourir au discours direct pour rapporter des interactions de manière objective. Les formulations au discours indirect, comme en A, comportent souvent une interprétation des paroles rapportées (les paroles des suspects sont qualifiées de « menaçantes ») et induisent des interventions subjectives, comme dans le groupe prépositionnel « à notre grande surprise ».

Voir Rapportez les interactions sans les interpréter (p. 14)



^{*} Situation et personnages fictifs

6 La formulation « raisonner les forcenés » en A comporte un jugement de valeur sur le comportement des suspects; « tenir des négociations » en B décrit la scène avec objectivité.

Voir Rapportez les actions objectivement (p. 12) et Nommez et caractérisez les personnes et les objets de manière neutre (p. 15)

7 Comme la femme qui accompagne M. Dupuis n'a pas été formellement identifiée, il faut la désigner de manière générique comme en A.

Voir Nommez et caractérisez les personnes et les objets de manière neutre (p. 15)

CORRIGÉ DE L'ACTIVITÉ REPÉRER LES ÉLÉMENTS SUBJECTIFS DANS UN RAPPORT (P. 23)

Rapport d'accident* (service de garde)

Circonstances de l'accident

Après le diner, Mathieu est sorti dans la cour avec son groupe pour faire des bonshommes de neige avec le groupe de Simone. Béatrice et quelques amis <u>avaient insisté pour jouer derrière la structure</u>, au fond de la cour, même si Mathieu et Simone étaient de l'autre côté à rouler de la neige avec les plus petits et que la consigne était de faire l'activité en groupe. Environ 20 minutes après le début du jeu, Béatrice est allée voir Mathieu en pleurant : elle avait perdu sa botte droite dans la neige. Elle a dit qu'elle la cherchait depuis un bon moment déjà; quand Mathieu lui a demandé pourquoi elle ne l'avait pas appelé tout de suite, Béatrice lui a répondu qu'elle avait peur de se faire «chicaner». <u>Il est certain que si elle l'avait averti tout de suite</u>, il aurait probablement retrouvé la botte et l'engelure aurait pu être évitée.

Pourquoi les passages soulignés sont-ils problématiques?

Le texte comporte des **justifications** (premier passage souligné) et des **hypothèses** (second passage) suggérant que les enfants sont en faute et que Béatrice a subi une engelure parce qu'elle a désobéi aux consignes. Ces **éléments**, **qui appartiennent au domaine de l'argumentation**, dénotent un **manque de professionnalisme** dans ce contexte précis : la sécurité des enfants en service de garde est la responsabilité des éducateurs, et non des enfants eux-mêmes; il n'y a donc pas lieu de justifier un manque de vigilance de la part des adultes.

En fait, l'argumentation explicite n'a jamais sa place dans un rapport d'intervention; le fait de chercher explicitement à influencer l'interprétation du destinataire risque davantage d'affaiblir la crédibilité du rédacteur ou de la rédactrice que de la renforcer. Dans ce cas précis, par exemple, on serait porté à penser que l'éducateur a quelque chose à se reprocher.



^{*} Situation et personnages fictifs

GÉNÉRALITÉS DÉFIS GRILLE CORRIGÉS DE RÉVISION

CORRIGÉ DE L'ACTIVITÉ UTILISER LE PASSÉ COMPOSÉ COMME TEMPS PRINCIPAL (P. 24)

Demande d'intenter des procédures*

Sommaire des faits

avons reçu s'était fait voler

Le 17 janvier à 00 h 45, nous recevons un appel de M. Denis Massicotte, qui se fait voler son scooter

avons repéré
devant son domicile de la rue Saint-Hubert quelques minutes auparavant. Vers 1 h 50, nous repérons

le véhicule stationné dans la rue Émile-Journeault, devant le boisé Saint-Sulpice. Avec l'aide des

avons installé
autres patrouilleurs arrivés sur les lieux, nous installons un périmètre de sécurité autour du boisé.

avons tenté a échappé

Pendant environ une heure, nous tentons de traquer le suspect, qui nous échappe à plusieurs reprises.

l'a retrouvé avait enlevé

l'a retrouvé avait enlevé
C'est finalement un maitre-chien qui le retrouve; il est en état d'hypothermie, car il enlève ses
avait laissés
vêtements d'hiver et ses bottes et les laisse à différents endroits pour brouiller les pistes.

Remarque

Les verbes au plus-que-parfait (s'était fait voler, avait enlevé, avait laissés) réfèrent à des actions antérieures à celles décrites au passé composé. Le verbe à l'imparfait (était) exprime un état simultané à l'action principale.



^{*} Situation et personnages fictifs

GÉNÉRALITÉS DÉFIS GRILLE CORRIGÉS DE RÉVISION

APPROFONDISSEMENT

Le contenu spécifique du rapport policier

En techniques policières, le formulaire intitulé « Rapport d'évènement » est particulièrement important puisque, selon le *Guide de présentation des rapports et des formulaires* (2007, p. 45), c'est généralement le premier rapport qui doit être rédigé lorsqu'un policier ou une policière répond à une demande d'intervention. La section rédigée de ce rapport comporte sept parties (pour plus de détails, voir le *Guide*, p. 53-54) :

- □ le **contexte** décrit le cadre dans lequel s'est déroulé l'évènement;
- □ le **sommaire des faits** résume l'évènement dans les grandes lignes;
- □ le **modus operandi** décrit la façon dont le suspect ou la suspecte a procédé pour commettre son délit;
- □ le **constat** consigne les observations du policier ou de la policière concernant les éléments de preuve, les blessures, les dommages, les objets volés, etc.;
- la partie **mesures prises** décrit les actions accomplies par les personnes responsables de l'intervention;
- la partie **résolution de problèmes** décrit les recommandations faites au plaignant ou à la plaignante concernant des mesures de prévention à adopter, les conseils à la victime sur les démarches à entreprendre, etc.;
- □ la conclusion suggère des pistes à suivre pour la poursuite de l'enquête.

La distinction entre les différentes parties peut être difficile à faire, si bien que les informations sont parfois redondantes ou incorrectement distribuées. Pour éviter les erreurs de ce type, gardez à l'esprit que chacune de ces parties remplit une fonction distincte des autres, comme l'illustre l'exemple à la page suivante.



GÉNÉRALITÉS

DEFIS ET STRATÉGIES GRILLE DE RÉVISION CORRIGÉS

EXEMPLE

Rapport d'évènement*

Contexte : Vincent Lévesque est un client régulier du Bar. Suivant son habitude, il s'y est rendu le vendredi 10 septembre 2010, vers 22 h.

Sommaire des faits: Le 11 septembre 2010 vers 1 h 15, un dénommé Bill est venu s'asseoir au bar à côté de Vincent Lévesque et a commandé une bière. Selon le barman, Dave Martineau, «Bill» est un client régulier. Vers 2 h, pendant qu'il servait un autre client, M. Martineau a entendu «Bill» crier. Une courte dispute a alors débuté entre les deux hommes. «Bill» aurait frappé M. Lévesque et aurait pris la fuite en taxi. C'est M. Martineau qui a contacté le 9-1-1 pour une ambulance.

Modus operandi : Durant la dispute, M. Lévesque aurait poussé «Bill». Celui-ci aurait répliqué en frappant la victime avec un tabouret. Alors que la victime était au sol, le suspect a quitté les lieux et s'est enfui sur le boulevard Saint-Laurent en direction nord.

Constat: À notre arrivée, le suspect n'était pas sur les lieux. J'ai constaté que M. Lévesque était inconscient sur le sol près du comptoir du bar au deuxième étage de l'établissement. Il avait une coupure profonde sur le dessus de la tête et il y avait des contusions au visage. Le barman, qui se tenait juste à côté de M. Lévesque, nous a répété qu'il avait tout vu. Au moment de notre arrivée, il était au téléphone avec la centrale 9-1-1.

Mesures prises: J'ai demandé l'assistance d'un duo sur les lieux. L'agente Tran et moi-même avons donné les premiers soins à la victime. À l'arrivée d'Urgences-santé, vers 2h20, j'ai aidé les ambulanciers pendant que l'agente Tran interrogeait le témoin, Dave Martineau. L'ambulance a quitté les lieux vers 2h30 en direction du CHUM. J'ai ensuite fait évacuer le deuxième étage à l'aide de l'agente Tran. J'ai limité l'accès à la scène (2° étage) pendant que l'agente Tran contactait le SIJ et les enquêteurs. Vers 2h45, l'agente Tran a pris la déclaration écrite du témoin, Dave Martineau.

Résolution de problème : sans objet.

Conclusion : Le suspect est un habitué du Bar; il sera possible de le retracer en interrogeant des clients réguliers.

Contexte – « Une sortie dans un bar du centre-ville » est le cadre général dans lequel se produit l'évènement.

Sommaire des faits – Le sommaire répond, dans les grandes lignes, aux questions « Qu'est-il arrivé? », « Qui? », « Quand? », « Où? », « Comment? ». Seules les actions qui se sont produites avant l'arrivée des policiers sont ici décrites, selon les informations fournies par le ou les témoins, donc du point de vue de ces derniers.

Modus operandi – Cette tournure latine signifie « manière de procéder ». Le modus operandi décrit les gestes faits par le suspect en répondant aux questions « Comment? »; certains éléments du sommaire sont ici repris afin de préciser les moyens mis en œuvre par le suspect pour arriver à ses fins.

Constat – Cette partie trace un « état de la situation » au moment de l'arrivée des policiers. La scène est ici décrite comme si elle avait été prise en photo à ce moment précis.

Mesures prises – Cette partie décrit les actions accomplies par les policiers depuis leur arrivée sur les lieux jusqu'à la fin de l'intervention en répondant aux questions « Qu'est-il arrivé? », « Qui? », « Quand? », « Où? », « Comment? ».

Résolution de problème – Le rédacteur ou la rédactrice énumère les conseils prodigués à la victime; cela ne s'applique pas dans le présent cas, la victime étant inconsciente au moment de l'intervention.

Conclusion – Elle comporte uniquement les pistes pour la poursuite de l'enquête.



GÉNÉRALITÉS	DÉFIS	GRILLE	CORRIGÉS
	ET STRATÉGIES	DE RÉVISION	

Les noms de statuts dans le rapport policier

Les conventions à respecter pour nommer les protagonistes d'un évènement sont nettement plus rigides dans le milieu policier que dans d'autres milieux professionnels. Les rapports policiers, à titre d'éléments de preuve, sont soumis à un style formel qui doit être observé de manière stricte.

Voici quelques précisions concernant les conventions à adopter dans les rapports policiers, elle complèteront les renseignements fournis dans l'encadré *Noms propres, termes de civilité et noms de statuts* (p. 16).

□ Le statut de suspect

S'il est très important que le statut de toutes les personnes soit explicitement indiqué dans le rapport, celui de suspect mérite une attention spéciale. Il est toujours préférable que le nom du suspect soit précédé du statut lorsqu'il est question des actes qu'il a commis.

Le suspect, Bill Marcotte, a frappé sa victime avec son tabouret.

(plutôt que : Bill Marcotte a frappé sa victime avec son tabouret.)

À la rigueur, il est également possible d'omettre le statut si le verbe référant aux actes commis est au conditionnel :

Bill Marcotte aurait frappé sa victime...

La raison est la suivante : dans un rapport policier, le suspect n'est pas formellement accusé des gestes qu'il est réputé avoir commis; cette responsabilité est impartie au tribunal, et non au policier ou à la policière responsable de l'intervention. En faisant précéder le nom propre du nom de statut (ou en conjuguant le verbe au conditionnel), vous laisserez planer un doute sur la culpabilité de la personne à qui les gestes sont attribués, culpabilité qui sera établie, le cas échéant, par le tribunal.

Les noms de personnes

À l'exception des enfants, les personnes ne doivent pas être désignées par leur prénom dans le rapport. Si toutefois une personne n'est connue que par son prénom, présentez-la pour la première fois comme étant « dénommée telle » et par la suite, mettez le prénom entre guillemets pour indiquer que l'identification est incomplète.

Un **dénommé Bill** est venu s'asseoir au bar à côté de Vincent Lévesque et a commandé une bière. Selon le barman, Dave Martineau, «**Bill**» est un client régulier de l'établissement.



BIBLIOGRAPHIE

Manuels de rédaction

ÉCOLE NATIONALE DE POLICE (2007). *Guide de présentation des rapports et des formulaires*, 4° éd., Québec, Programme de formation nationale en patrouille-gendarmerie.

HENRICHON, L. (2005). *Rédaction et résumé de textes relatifs à la profession*. 412-763-RL, Trimestres 1 et 2 (vol. 1) et Trimestres 3 et 4 (vol. 2), Montréal, Cégep@distance (collège de Rosemont).

Sites Internet

Éducaloi: http://www.educaloi.qc.ca/

Société québécoise d'information juridique (SOQUIJ) : http://soquij.qc.ca/fr

Maître Mélanie Brochu. Avocate en droit criminel: http://www.avocatendroitcriminel.com/voies_de_faits.php

Cadre théorique et ouvrages de référence

BRONCKART, J.-P. (1985). *Le fonctionnement des discours. Un modèle psychologique et une méthode d'analyse*, Lausanne, Delachaux et Niestlé.

CHARAUDEAU, P. (1992). Grammaire du sens et de l'expression, Paris, Hachette Éducation.

CHARTRAND, S.-G. (2008). Progression dans l'enseignement du français langue première au secondaire québécois. Répartition des genres textuels, des notions, des stratégies et des procédures à enseigner de la I^{re} à la 5^{e} secondaire, Québec, Les publications Québec français.

CHARTRAND, S.-G. et collab. (2011). *Grammaire pédagogique du français d'aujourd'hui*, Montréal, La Chenelière.

LIBERSAN, L., R. CLAING et D. FOUCAMBERT (2010). *Stratégies d'écriture dans les cours de la formation spécifique. Rapport 2009-2010*, Montréal, CCDMD/Collège Ahuntsic.

RIEGEL, M., J.-C. PELLAT et R. RIOUL (1994). *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF, coll. Quadriges Manuels.



GÉNÉRIQUE

Auteure

Lucie Libersan

Responsable des consultations dans les collèges

Robert Claing

Chargée de projet au CCDMD

Dominique Fortier

Consultants dans les collèges

Hélène Balthazard (Éducation spécialisée, Vieux Montréal)

Marielle d'Amours (Éducation à l'enfance, Rivière-du-Loup)

Lucie Durivage (Techniques d'intervention en délinquance, Maisonneuve)

Michel Gagnon (Techniques policières, Maisonneuve)

Christiane Généreux (Techniques d'éducation à l'enfance, L'Assomption)

Francine Gravel (Techniques d'éducation à l'enfance, L'Assomption)

Danielle Lavoie (Techniques d'intervention en délinquance, Maisonneuve)

Lorraine Leblanc (Techniques policières, Ahuntsic)

Sandra Petitpas (Techniques d'éducation à l'enfance, Rivière-du-Loup)

Johanne Phaneuf (Techniques d'éducation à l'enfance, Vieux Montréal)

Réviseure linguistique

Hélène Larue (Le crayon rouge enr.)

Graphisme et mise en page

Norman Terrault

REMERCIEMENTS

Le projet *Stratégies d'écriture dans la formation spécifique* a été rendu possible grâce au soutien du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec (MELS). Le Centre collégial de développement de matériel didactique (CCDMD) tient à témoigner sa reconnaissance à André Laferrière, de la Direction de l'enseignement collégial (Direction des affaires universitaires et collégiales, MELS), pour l'attention qu'il a portée au projet.

L'auteure adresse un remerciement spécial à Lyne Boileau pour son appui indéfectible alors qu'elle était directrice des études au collège Ahuntsic, à Bernard Dionne, directeur du CCDMD (jusqu'en octobre 2011), pour l'intérêt qu'il a suscité dans le réseau par ses multiples démarches, ainsi qu'à Denis Foucambert (UQAM), pour sa précieuse contribution à la recherche préalable réalisée en 2009-2010.

Elle remercie également ses nombreux collègues de la formation spécifique et leurs élèves qui ont contribué à l'enrichissement du matériel, ainsi que toutes les personnes – directeurs et directrices, conseillers et conseillères pédagogiques – qui ont facilité les contacts avec le personnel enseignant.

Enfin, l'auteure tient à remercier Julie Brunelle (avocate) et Lorraine Leblanc (enseignante au collège Ahuntsic) pour leurs judicieux conseils au moment de la rédaction du présent fascicule.

